

Tunisie
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Tunisie

Vue d'ensemble

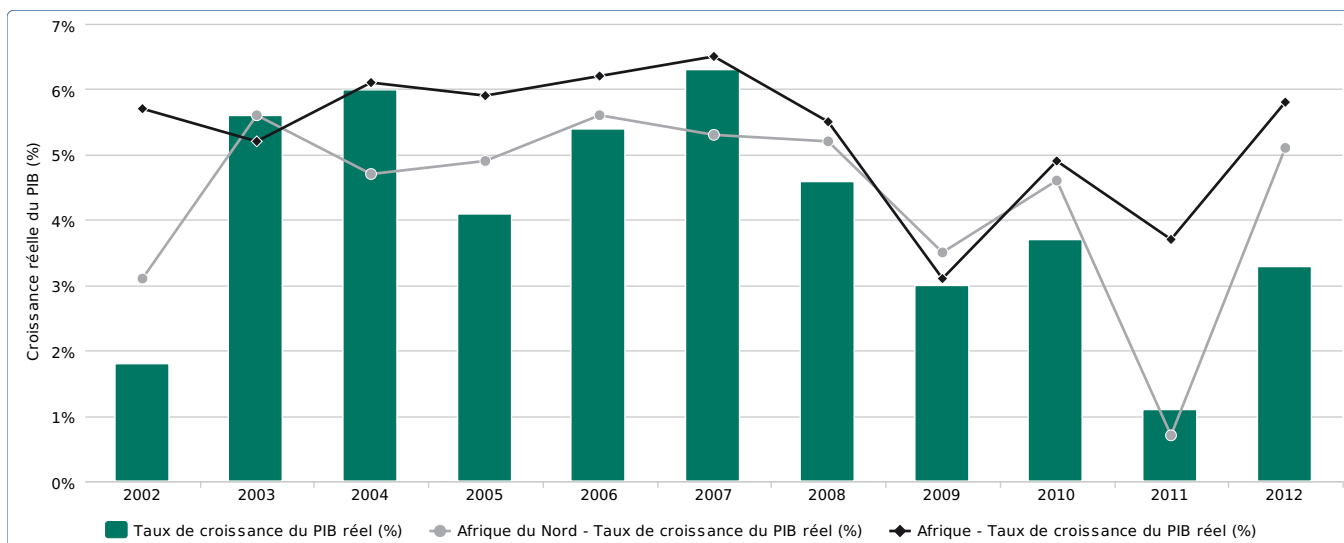
Après l'immolation par le feu d'un jeune à Sidi Bouzid, à 265 km de Tunis, des lycéens, des jeunes et d'autres manifestants sont descendus à la mi-décembre dans la rue pour protester contre le chômage et le coût trop élevé de la vie. L'agitation et les violences entre manifestants et forces de l'ordre ont pris de l'ampleur dans d'autres régions de l'intérieur, à Jendouba, Kasserine, Le Kef et Gafsa, avant de s'étendre dans les grandes villes et la capitale. Ce mouvement de protestation sociale s'est soldé par le départ du président Zine El Abidine Ben Ali et de ses proches, le 14 janvier 2011, vers l'Arabie Saoudite. Son régime, au pouvoir depuis 23 ans, est tombé avec lui. L'onde de choc de la révolution tunisienne s'est propagée dans les pays voisins. Elle a aussi ébranlé la stabilité économique, sociale et politique du pays, en modifiant radicalement ses perspectives.

Les déficits budgétaire et courant devraient se creuser, à cause des effets de la révolution sur le tourisme et l'investissement étranger. La reprise s'annonçait prometteuse, grâce aux politiques macroéconomiques prudentes que la Tunisie poursuivait depuis des années. Des mesures avaient été prises dès le début de la crise mondiale de 2008/09. La croissance devrait néanmoins accuser un net ralentissement, ne dépassant pas 1.1 % en 2011 contre 3.7 % en 2010 et 3.0 % en 2009.

Sur le plan politique, le gouvernement intérimaire a la lourde charge d'organiser l'élection d'une assemblée constituante en juillet 2011, de mettre fin à la corruption et à la mauvaise gouvernance, de redresser l'économie et de répondre aux nombreuses revendications sociales. Le retour à la normale et les perspectives économiques de 2012 dépendront de la façon dont ces défis seront relevés. Pour contenir le mécontentement social, le gouvernement va devoir maintenir les subventions aux produits de première nécessité et à l'énergie. Il devra aussi créer des emplois, dans la fonction publique aussi bien que par le biais d'investissements publics. Avec l'augmentation des dépenses, le solde budgétaire devrait se dégrader en 2011 (-5.2 % du PIB) et en 2012 (-4.8 % du PIB) alors qu'il était resté modéré en 2009 (-2.7 % du PIB) et en 2010 (-2.6 % du PIB). L'inflation, à 4.4 % en 2010, a dépassé l'objectif initial fixé à 3 %. Elle devrait se maintenir à 4.7 % en 2011. Sur le plan extérieur, le compte courant sera affecté par la baisse des recettes touristiques et l'augmentation du déficit commercial. Le déficit courant devrait fortement augmenter, passant à 7.6 % du PIB en 2011, contre 4.7 % en 2010 et 2.8 % en 2009.

La Tunisie continue d'entretenir des relations privilégiées avec l'Union européenne (UE) et se rapproche des pays de la Ligue arabe et du Maghreb, avec lesquels plusieurs accords de libre-échange ont été signés. Les partenaires émergents sont encore très peu présents en Tunisie, malgré le caractère attractif du secteur des phosphates. Grâce à l'exploration pétrolière et une production minière en hausse, les exportations tunisiennes devraient se maintenir à plus de 30 % du PIB. Sur le plan social, la quasi-totalité des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) devrait être atteinte à l'horizon 2015. Cependant, la Tunisie devra s'attaquer à la cible 16, ainsi formulée : « En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile ». Le chômage des jeunes diplômés et les disparités fortes de développement, entre régions côtières et touristiques et l'intérieur du pays, ont été les éléments déclencheurs de la révolution. Ces problèmes étaient identifiés depuis longtemps par les autorités. Les réformes adoptées n'ont pas eu l'impact suffisant sur la compétitivité et la création d'emplois. La Tunisie n'a avancé qu'à petits pas sur la voie des réformes, affichant une grande prudence, souvent qualifiée d'excessive par les institutions financières internationales. Cette prudence a encore été renforcée par la crise mondiale de la fin 2008. De ce point de vue, la révolution représente une formidable opportunité pour l'accélération des réformes et l'amélioration de la gouvernance, de la compétitivité et du respect des droits de l'homme en Tunisie.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412502>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3	3.7	1.1	3.3
Inflation IPC	3.5	4.4	4.7	4.6
Balance budgétaire % PIB	-2.7	-2.6	-5.2	-4.8
Balance courante % PIB	-2.8	-4.7	-7.6	-5.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414858>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	10.1	8.9
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.7	1.1
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	17.3	17.1
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	6.2	8.5
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	5	4.8
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	14.7	13.7
dont hôtels et restaurants	6	5.5
Transports, entreposages et communications	13.2	13.4
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	16.8	16
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	16	16.4
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415827>

L'UE demeure le partenaire le plus important, et de loin, fournissant plus des trois quarts des arrivées touristiques, mais aussi des débouchés à l'exportation, des investissements directs étrangers, ainsi que des envois de fonds des quelque 700 000 Tunisiens qui y résident. Les exportations et l'industrie ont subi le contrecoup de la forte récession traversée par l'UE en 2009. La croissance en Tunisie s'est néanmoins établie à 3 % en 2009, puis 3.7 % en 2010. Cette bonne performance doit beaucoup à la demande intérieure, tirée par la consommation privée et les investissements publics et privés, malgré les mauvais résultats du secteur agricole.

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 8.3 % du PIB en 2010, tout en enregistrant une croissance négative de -8.8 %, contre 6 % en 2009, en raison de mauvaises conditions climatiques. A cause de la sécheresse, la production céréalière de l'hiver 2010 a chuté d'environ 45 % par rapport à 2009, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Du coup, le pays a dû importer plus de 20 millions de quintaux de céréales en 2010. La facture des importations de produits alimentaires s'en est ressentie, à cause de la hausse des cours mondiaux du blé, suite notamment à l'interdiction des exportations de blé par la Russie. La production céréalière devrait être soutenue par une politique de subventions et une série de mesures incitatives. Environ 150 000 tonnes d'huile d'olive ont été produites en 2010, en recul de 2.5 % par rapport à 2009. La Tunisie reste le troisième exportateur mondial de ce produit. Seules les productions de lait, de viandes rouges et de poissons ont légèrement augmenté en 2010. La croissance du secteur agricole devrait être à nouveau positive en 2011, à environ 6.7 %.

Les industries manufacturières ont enregistré une croissance négative de -0.7 % en 2010 et de -3.3 % en 2009. Pour 2010, ce recul provient de l'arrêt du raffinage du pétrole (en déclin de 79.9 %). Des problèmes d'environnement ont poussé la Société tunisienne des industries de raffinage (Stir) à interrompre ses activités, pour construire une nouvelle raffinerie. Ce revers a été en partie compensé par une forte activité des industries mécanique, électrique, agroalimentaire et de matériaux de construction. Les plus grands exportateurs sont les industries mécaniques, électriques, le textile, la confection, les cuirs et chaussures, sans oublier les industries chimiques. Autant de filières qui ont rebondi en 2010, à la faveur de la reprise en Europe. Et ce, même si le textile, en perte de vitesse depuis la fin des accords multifibre en 2005, affiche toujours un taux légèrement négatif (-1.5 %).

Les industries non manufacturières ont connu une forte croissance en 2010 (11.5 % contre 3.7 % en 2009), en raison de la reprise du secteur des hydrocarbures hors raffinage (19 %). Les réserves et la production de pétrole et de gaz s'amenuisent, mais les explorations continuent. L'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (Etap) prévoit notamment d'investir dans le développement du champ pétrolier et gazier de Hasdrubal, au sud de Sfax. L'objectif : commercialiser jusqu'à 100 millions de pieds cubes par jour de gaz sur le marché local, tandis que le pétrole et les condensats (pétrole léger) seront exportés. En partenariat avec Etap, la société britannique BG Group (ex-British Gas), qui est déjà le premier producteur de gaz naturel en Tunisie, deviendra ainsi le premier producteur de gaz de pétrole liquéfié, assurant plus de la moitié de la demande du pays. Un centre de stockage de gaz de pétrole liquéfié d'un montant de 83 millions d'euros (EUR) devrait être prochainement construit. Dans les mines, la croissance est repartie doucement (0.2 %) après une très mauvaise année 2009 (en déclin de 1.6 %). Le prix du phosphate ayant diminué de près de 75 dollars (USD) par tonne en 2009, les recettes du Groupe chimique tunisien (GCT) avaient diminué de 49.3 % la même année. Afin de limiter les variations de prix, un accord a été signé entre le GCT et la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). Les exportations de phosphates et d'engrais sont l'un des principaux atouts de la Tunisie aux yeux des pays émergents. La CPG fournira à la société tuniso-indienne Tifert 1.4 million de tonnes de phosphate brut par an, à partir de 2012. Les stocks existants, qui s'élèvent à 6.9 millions de tonnes, peuvent satisfaire la demande supplémentaire. La CPG a cependant lancé un plan d'investissement de 428.2 millions de dinars (TND), soit 222 millions EUR sur deux ans, pour améliorer ses capacités d'extraction.

Le secteur des services, 47.9 % du PIB en 2010, comptera pour la moitié du PIB d'ici quelques années. Le secteur des télécommunications affiche toujours des taux de croissance à deux chiffres. Cependant, la révolution a entraîné la paralysie du secteur touristique et fait planer une triple menace : chômage pour un grand nombre d'employés, réduction des recettes en devises pour le pays et non remboursement des prêts contractés par les grands complexes touristiques auprès des banques commerciales. A très court terme, la Tunisie devra regagner la confiance des tours opérateurs et à moyen terme, elle devra poursuivre sa stratégie d'amélioration de la qualité et de la diversité de ses services touristiques. Le tourisme, qui représente 5.4 % du PIB, 400 000 emplois et environ 12 % des recettes en devises, affichait déjà en temps normal des performances inférieures à celles des pays voisins. Les recettes par touriste s'élèvent à 60 USD par jour – moins qu'en Egypte, au Maroc ou en Turquie.

La croissance tunisienne dépend depuis longtemps de la consommation des ménages, de l'investissement privé et des exportations. Ces deux derniers leviers ont été affectés par la révolution. Les hypothèses pour les années 2011 et 2012 reposent sur la restauration rapide de la stabilité sociale et politique, ainsi qu'un retour à la normale sur le plan économique. L'augmentation d'au moins 5 % des salaires est prévue, dans le secteur public aussi bien que dans le privé, en raison des revendications sociales et de l'augmentation de 13 % de l'offre d'emplois dans le secteur public. L'investissement privé devrait baisser de 10 %, les recettes touristiques de

20 % et les exportations de 3.6 % en 2011. En revanche, les mesures mises en place pour résorber le conflit social devraient permettre aux ménages d'augmenter leur pouvoir d'achat et de contribuer, par leur consommation, à la croissance. La consommation publique a augmenté en 2009 et en 2010, en réponse à la crise financière. Elle pourrait être maintenue à des niveaux très élevés en raison des revendications sociales. La formation brute de capital fixe du secteur public ne devrait pas augmenter en 2011, pour contenir le déficit budgétaire. Elle pourrait augmenter très légèrement en 2012 afin de poursuivre le financement des grands projets d'infrastructure et créer des emplois. L'investissement privé ne devrait reprendre qu'en 2012, avec 4.5 % de croissance estimée. Des élections libres, le retour à la stabilité politique et des réformes visant à améliorer la compétitivité permettraient d'accroître l'investissement privé.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	23.8	24.8	12	-8	4	2.7	-2	0.9
Publique	4.8	4.9	12	0	2	0.5	0	0.1
Privée	19	19.9	12	-10	4.5	2.2	-2	0.8
Consommation finale	80	78.1	4.5	5.2	2.8	3.6	4.1	2.4
Publique	17.2	16.2	4.5	13.8	1.7	0.8	2.3	0.3
Privée	62.7	61.9	4.5	2.8	3.1	2.8	1.8	2
Secteur externe	-3.8	-2.9	-	-	-	-2.6	-1.1	0.1
Exportations	40.8	45	2.6	-3.6	4.8	1	-1.3	1.7
Importations	-44.6	-48	8.9	-0.6	3.9	-3.5	0.2	-1.6
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	3.7	1.1	3.3

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416796>

Politiques macroéconomiques

Les politiques macroéconomiques expansionnistes ont amorti le choc provoqué par la crise mondiale sur la croissance tunisienne en 2009 et en 2010. Leurs effets sur la reprise devraient se poursuivre en 2011 et en 2012. Outre la création d'emplois, les dirigeants politiques veulent réduire les pressions inflationnistes en subventionnant certains biens. Le déficit budgétaire devrait augmenter en 2011 et les déséquilibres extérieurs se creuser, affectés par la réduction de l'investissement direct étranger et la baisse de fréquentation touristique.

Politique budgétaire

Les autorités auraient souhaité maîtriser davantage les dépenses courantes et les subventions, de façon à augmenter les investissements publics et la croissance, sans aggraver le déficit budgétaire en 2009 et en 2010. Cependant, avec les événements de janvier 2011, les dépenses courantes devraient connaître une forte hausse en 2011 et 2012, creusant le déficit. En janvier 2011, le coût seul de la révolution s'élèverait pour l'État à près de 3 milliards TND (1.55 milliard EUR).

En 2010, les dépenses courantes représentaient environ 18.4 % du PIB contre 18.1 % en 2009, en raison des politiques de relance menées après la crise. Il s'agit notamment de l'augmentation de 8 % des dépenses salariales en 2010 et de la création de 16 000 emplois dans le secteur public. Les dépenses d'investissement se sont accrues en 2010. Les grands projets d'investissements publics dans les infrastructures, initiés pour amortir la crise, devraient se poursuivre à un rythme moins soutenu en 2011 et 2012, pour ne pas aggraver le déficit budgétaire. En 2010, l'État a soutenu les entreprises exportatrices touchées par la crise, avec un fond d'incitation pour l'aide à la création d'emplois et à la croissance des revenus. Par ailleurs, le gouvernement subventionne les hydrocarbures, les biens alimentaires de première nécessité et le transport. Ces subventions ont augmenté dans le budget 2010. Les prix des biens subventionnés devaient augmenter progressivement, avec la baisse prévue des subventions, mais la révolution a tout remis en question dans l'affectation des dépenses courantes. Alors qu'il était plafonné à 1.5 milliard TND en 2010, le budget des subventions est passé à 2 milliards TND pour 2011.

Les dépenses ont augmenté et sont prévues en forte hausse, autour de 28.5 % du PIB en 2011, tandis que les recettes fiscales tournent autour de 20 % du PIB. En conséquence, le déficit budgétaire devrait passer de 2.7 % et 2.6 % du PIB en 2009 et 2010 à 5.2 % et 4.8 % du PIB en 2011 et 2012. Ce déficit est entièrement financé par des ressources intérieures.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	23.3	21.9	24.2	23.1	23.1	23.3	23.1
Recettes fiscales	19.5	19.1	20.5	19.9	20.1	20.2	20
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.4	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	25.6	24.5	24.8	25.8	25.7	28.5	27.9
Dépenses courantes	18	18.4	19	18.1	18.4	21	20.6
Sans les intérêts	15.2	16	16.9	16.1	16.4	19.1	18.9
Salaires	11.2	10.6	10.4	10.7	10.7	12.1	12
Biens et services	1.5	1.6	1.6	1.7	1.9	2.3	2.3
Intérêts	2.8	2.4	2.1	2	1.9	1.9	1.7
Dépenses en capital	7.3	5.4	5.8	6.6	7.2	7.3	7.1
Solde primaire	0.5	-0.2	1.4	-0.7	-0.7	-3.3	-3
Solde global	-2.3	-2.6	-0.7	-2.7	-2.6	-5.2	-4.8

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417765>

Politique monétaire

La politique monétaire et la politique de change visent à éviter les pressions inflationnistes et à assurer un solde extérieur soutenu. Les objectifs annoncés pour 2011 et 2012 visaient à développer le secteur financier et poursuivre la libéralisation des transactions extérieures. C'était sans compter avec la révolution, qui a affaibli les banques et le système financier. Les crédits à faibles taux d'intérêt octroyés aux secteurs en difficulté, tels que le tourisme, ainsi qu'à la famille et la belle-famille de l'ancien président Ben Ali, risquent de peser davantage sur les prêts non performants et les ratios prudentiels des banques commerciales.

La politique monétaire cherche à moderniser le cadre opérationnel, en vue de passer à un régime de ciblage de l'inflation. Le taux d'inflation, de 3.5 % en 2009, a augmenté à 4.4 % en 2010. En 2011 et en 2012, l'inflation est estimée respectivement à 4.7 % et 4.6 %, largement au-dessus de l'objectif des 3 %. Les nouvelles autorités ne pourront sans doute pas agir sur la politique monétaire de manière significative.

Depuis la baisse de son taux directeur en février 2009, la Banque centrale n'a pas modifié les taux d'intérêt. En revanche, pour résorber l'excédent de liquidités du système bancaire en 2010, elle a à la fois augmenté les opérations sur le marché interbancaire et agi sur le taux de réserves obligatoires. A deux reprises en 2010, elle a relevé les réserves obligatoires, passées de 7.5 % à 10 % en mars puis à 12.5 % en mai. Ces mesures, combinées à une diminution des réserves de change, ont nettement réduit la liquidité des banques. Ainsi, la Banque centrale a dû approvisionner les banques commerciales en liquidité à la suite de la révolution. La baisse des réserves de change s'est poursuivie en février 2011, atteignant 12.2 milliards TND (6.32 milliards EUR ou 139 jours d'exportation) contre 13 milliards TND en décembre 2010 soit 147 jours d'exportation.

La politique de change vise à préserver la compétitivité de l'économie. D'ores et déjà, la Tunisie possède un régime de change sans restrictions sur les paiements et les transferts liés aux transactions internationales courantes. La convertibilité du dinar tunisien requiert une plus grande solidité du système financier et

d'importantes réformes. Même si elle augmente le risque de contagion financière de l'étranger, la convertibilité pourrait augmenter le potentiel de croissance de la Tunisie. Sur l'année 2010, le taux de change a enregistré une dépréciation de 9.2 % par rapport au dollar et une quasi-stabilité face à l'euro. Les autorités entendaient achever la convertibilité du dinar et la libéralisation du compte de capital d'ici 2014. Elles pourraient repousser l'échéance pour renforcer la solidité du système financier, mise à mal par la révolution.

La Bourse de Tunis a enregistré un repli de son indice de 9.8 % durant le mois d'octobre 2010, suite à l'annonce d'une taxe de 10 % sur les plus-values boursières dans le projet de loi de finances 2011. Cette taxe a été reconsidérée pour les plus-values supérieures à 10 000 TND. En janvier 2011, en raison des événements, 45 valeurs cotées sur 46 étaient en baisse, puis la Bourse a fermé. La capitalisation boursière, environ 20 % du PIB, reste peu élevée par rapport aux autres bourses de la région. Sur une vingtaine de banques commerciales, onze sont cotées à la Bourse de Tunis.

Position extérieure

Membre de l'Union pour la Méditerranée (UPM), la Tunisie a des liens très étroits avec son principal partenaire commercial, l'UE. Après la mise en œuvre du libre-échange industriel en 2008, la Tunisie a accepté le principe de libéralisation des échanges de services, des produits agricoles et des produits alimentaires transformés. Les négociations bilatérales n'en sont qu'à leurs débuts. En vue de renforcer son intégration à l'espace euro-méditerranéen, qui compte 42 pays et plus de 700 millions de consommateurs, la Tunisie a aussi adopté en 1999, lors de la signature de la déclaration de Barcelone, le système pan-euro-méditerranéen de cumul de l'origine (extension par étape du système de cumul pan-européen à d'autres pays, à l'horizon 2010).

La Tunisie poursuit son ouverture vers l'extérieur et continue de baisser ses taxes douanières, pour répondre à ses engagements internationaux en faveur du libre-échange. En 2010, les autorités se sont engagées à ramener de 36 à 30 % le taux le plus élevé des tarifs douaniers. Elles ont promis de réduire les autres taux ou d'exempter près de 1 250 lignes de la nomenclature douanière. Le pays a signé des accords de libre-échange avec la Turquie, ainsi qu'avec les pays de la Ligue arabe, l'Association européenne de libre échange (AELE, comprenant la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse et l'Islande) et les pays signataires de l'accord d'Agadir (Maroc, Egypte, Jordanie). La Tunisie participe au processus d'intégration sous-régional, avec l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui regroupe l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. La Tunisie et la Libye ont décidé en mai 2010 de supprimer les entraves à la circulation des biens et des personnes et de créer une zone économique franche à la frontière. La mesure est restée sans suite, compte tenu des circonstances politiques qui ont suivi la révolution tunisienne et l'insurrection en Libye. Les deux pays discutaient par ailleurs, avant les révoltes de février 2011 en Libye, de l'établissement d'une union bancaire et d'une carte bancaire commune. Avec plus de 2 milliards USD d'échanges en 2010, la Libye est le premier partenaire de la Tunisie au niveau régional et le cinquième à l'échelle mondiale. Ainsi, la guerre civile en Libye aura des répercussions négatives sur le commerce bilatéral mais également sur les investissements directs étrangers (la Libye est le quatrième investisseur arabe en Tunisie) et sur l'emploi et les transferts de fonds des migrants (plus de 90 000 Tunisiens travaillaient en Libye avant l'insurrection). Un accord commercial préférentiel a été signé avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et des accords de libre-échange négociés avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) ainsi qu'avec d'autres pays en Afrique et au Moyen-Orient. Une centaine d'accords de coopération lient par exemple la Syrie et la Tunisie, portant sur le commerce, avec des échanges estimés à 37.5 millions USD en 2009. Avec les États-Unis, en revanche, des retards ont été pris dans les accords de libre-échange : la Tunisie se montre réticente à libéraliser l'agriculture et les banques.

La dépréciation du dinar face à l'euro, en 2009, a permis de stabiliser la balance commerciale et de relancer la compétitivité. Les exportations, en hausse en 2010, devraient diminuer en 2011 en raison de l'instabilité économique et de la fermeture de certaines entreprises. Les importations sont estimées en hausse, aussi bien en 2010 qu'en 2011, la Tunisie devant s'approvisionner en céréales et en pétrole raffiné, à la suite de la fermeture de son usine de raffinage. L'énergie et les lubrifiants représentent la plus forte hausse des importations, 77 % en valeur, en raison de l'augmentation des cours du brut et de l'appréciation du dollar face au dinar tunisien. Le montant en valeur des importations dépasse depuis longtemps celui des exportations et entraîne la balance commerciale dans le rouge. Le déficit s'établissait à 10.9 % du PIB en 2010 et devrait atteindre 12.4 % en 2011 et 11.6 % en 2012. En 2010, le déficit a été couvert par une ponction sur les avoirs en devises. Les industries mécaniques et électriques se placent en première position à l'exportation, avec une part de 34.5 % du total des ventes à l'étranger, devant le secteur du textile et habillement (22.3 %). L'UE demeure le principal client de la Tunisie, enregistrant une croissance de 18.3 % de ses achats en 2010, par rapport à 2009. Les exportations vers l'Union maghrébine ont enregistré une légère baisse (-4.2 %) ainsi que vers les pays d'Extrême-Orient (-5.1 %) au profit d'une croissance des exportations vers l'Amérique du Nord (+115.6 %) et les pays européens non membres de l'UE (+101 %). Les exportations d'huile et de dattes biologiques se portent bien. Les exportations de l'agriculture biologique ont augmenté de 15 % en quantité et de 30 % en valeur par rapport à 2009.

Le déficit de la balance courante est moins élevé que celui de la balance commerciale, grâce au solde

excédentaire de la balance des services. Mais avec les bouleversements en cours, notamment dans le secteur du tourisme, le déficit courant, de 4.7 % du PIB en 2010, devrait fortement s'accroître pour passer à 7.6 % en 2011.

En 2010, après la crise de 2009, les investissements étrangers sont légèrement repartis, sans atteindre les montants d'avant la crise. L'instabilité générale va de nouveau mettre un frein à ces flux financiers. Environ 73 % des investissements étrangers sont directs et 12 % portent sur des investissements de portefeuille. Ils sont concentrés dans les secteurs énergétiques (55 %) et les industries manufacturières (21.8 %). En 2010, l'investissement étranger dans l'industrie a diminué de 14.9 %.

Dès la mi-janvier 2011, les agences de notation ont diminué la note de la Tunisie en matière de dette extérieure. La Banque centrale a rapidement réagi en annonçant que la Tunisie rembourserait l'intégralité de sa dette en temps opportun, et ne contracterait pas de nouvel emprunt sur le marché financier international. Pour l'année 2011, le gouvernement doit procéder à deux remboursements importants, en avril et septembre, concernant l'émission de bonds du Trésor sur le marché financier international, pour un montant de 775 millions USD. Le ratio de la dette extérieure par rapport au revenu national disponible brut s'est établi à 36.9 % en 2010 contre 38.1 % en 2009. Le service de la dette en pourcentage des exportations est passé de 12.2 % en 2009 à 11.8 % en 2010. La Tunisie bénéficie d'une situation d'endettement très raisonnable et peut compter sur les appuis et la confiance des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

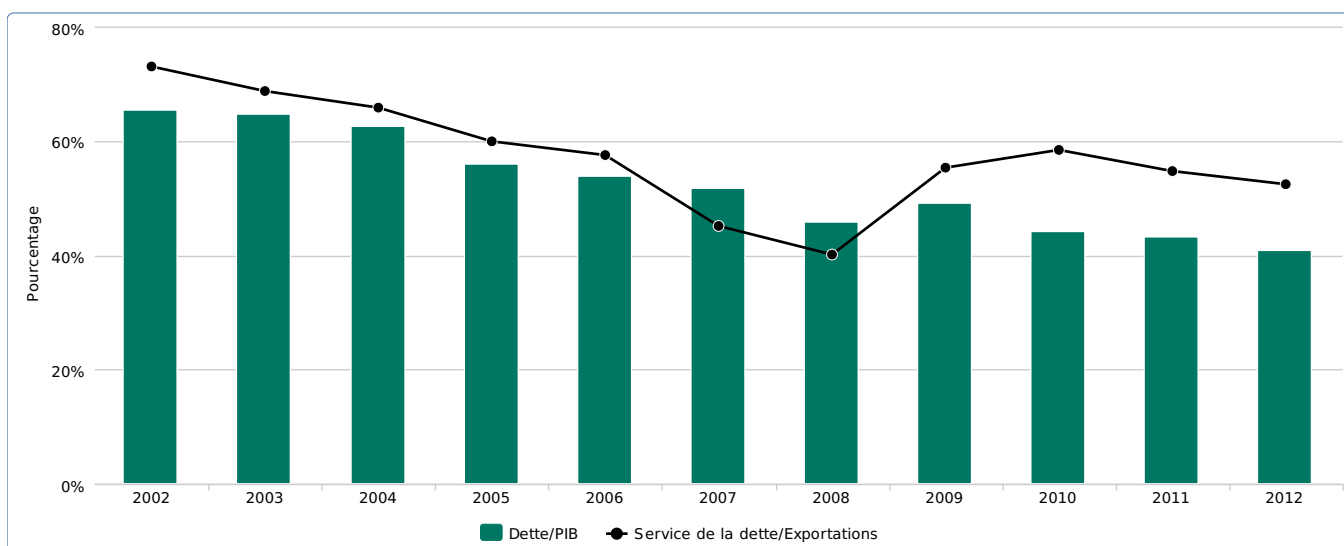
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-9.2	-7.4	-8.9	-8.5	-10.9	-12.4	-11.6
Exportations de biens (f.o.b.)	29.6	38.9	42.7	33.1	33.7	33.4	33.6
Importations de biens (f.o.b.)	38.8	46.3	51.7	41.6	44.6	45.8	45.3
Services	5.3	5.4	5.9	5.8	6.3	4.8	6.1
Revenu des facteurs	0.3	-0.8	-1.2	-0.7	-0.6	-0.6	-0.6
Transferts courants	0.3	0.5	0.5	0.5	0.6	0.7	0.6
Solde des comptes courants	-3.2	-2.4	-3.8	-2.8	-4.7	-7.6	-5.6

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418734>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412502>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les proches de l'ancien président détenaient un véritable empire financier, estimé à plus de 12 milliards USD, dans les médias, le transport, la banque, les télécommunications, le tourisme, la distribution, etc.). Ils sont accusés d'avoir acquis frauduleusement ou confisqué un grand nombre de biens privés et d'entreprises lucratives. Des propriétaires privés auraient été rackettés. La fuite et l'arrestation de ces personnes vont permettre non seulement de recouvrer certains biens mais également de libérer le secteur privé du poids de ces pratiques prédatrices. Le pays pourrait ainsi améliorer significativement son climat des affaires et regagner rapidement la confiance des investisseurs.

Le rapport *Doing Business* 2011 de la Banque mondiale indique que la Tunisie a amélioré son classement en matière d'environnement des affaires, passant de la 58^e place en 2010 à la 55^e en 2011. Le pays a adopté un nouveau code douanier en 2009, qui réduit les délais de dédouanement. La Tunisie entend devenir une plaque tournante des services bancaires et une place financière régionale dans les cinq prochaines années avec le mégaprojet « Port financier de Tunis ». Pour les petites et moyennes entreprises, l'État a mis en place plusieurs fonds de placement collectif (FCP) pour financer les projets innovants et technologiques.

Le tissu industriel de la Tunisie compte 5 837 entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10 employés. Sur ce total, 2 763 sont totalement orientées vers l'exportation dans les industries textile (35 %) et agro-alimentaire (18 %) et bénéficient du régime incitatif offshore. Ces entreprises citent le manque d'accès au financement et la bureaucratie excessive comme les principales contraintes au développement de l'investissement et du secteur privé. Les limites à la propriété étrangère constituent aussi une sérieuse barrière à l'investissement dans l'immobilier, notamment en provenance des pays du Golfe. La dispense de l'autorisation préalable du gouverneur pour l'acquisition d'un bien immobilier ne concerne que la réalisation de projets économiques et à condition qu'ils soient situés à l'intérieur des zones à vocation industrielle ou touristique, conformément à la législation en vigueur.

La crise financière internationale n'a pas affecté la sphère financière tunisienne car le système bancaire ne dépend pas du financement extérieur. En plus de leur faible intégration au marché mondial, les banques exigent des garanties excessives allant jusqu'à deux fois le montant de prêt, les taux d'intérêt demeurent élevés et les sources alternatives de financement (leasing, capital risque, marché financier) ne sont pas suffisamment développées. Les indicateurs de solidité financière se sont améliorés en 2010. Il faudra cependant évaluer l'impact sur le système bancaire des prêts à taux quasi-nuls contractés par les proches de l'ancien président, de même que les répercussions des difficultés du tourisme. Le cadre de Bâle II devrait être adopté, avec notamment la création d'un système d'assurance des dépôts financé par les banques.

Autres développements récents

Il ne reste que 11 entreprises à privatiser, sur une liste initiale de 230 sociétés, dressée en 1987. Les dernières cessions concernent cinq entreprises industrielles, cinq entreprises de service et une agro-industrie. Au total, en 2010, le secteur des services a cédé le plus grand nombre d'entreprises (54 %) et rapporté les plus importantes recettes de privatisation (84.5 %). Et ce, grâce à l'ouverture du capital de Tunisie Télécom pour un montant de 3.05 milliards TND en 2008. Le secteur de l'industrie représente 37.9 % du total des entreprises cédées et 18 % du total des recettes générées contre respectivement 8.3 % et 0.7 % pour le secteur agriculture et pêche. Par ailleurs, les entreprises mal acquises des proches de Ben Ali pourraient être nationalisées dans un premier temps, avant d'être revendues à des acquéreurs privés.

La Tunisie avait lancé des mégaprojets d'infrastructure dans le secteur du tourisme mais la plupart, financés par les pays du Golfe, ont été stoppés par la crise financière mondiale. Seule la Cité sportive de Tunis du groupe Emirati *Abou Khater* est en cours de réalisation, sur 256 hectares dans la banlieue nord de Tunis. Dans les autres secteurs, *Gulf Finance House* annonce deux mégaprojets. Prévu pour 2014, le port financier *Tunis Financial Harbour* devrait permettre au pays de devenir le premier centre de services financiers offshore de la région d'Afrique du Nord. Sur une superficie de 520 hectares, le coût total estimé varie entre 4 et 5 milliards USD. Dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC), le projet *Tunis Telecom City*, estimé à 3 milliards USD, pourrait contribuer à la création de 26 000 emplois. Cependant, l'expérience dans le secteur touristique montre que ces mégaprojets sont fortement dépendants de la conjoncture internationale et la période d'instabilité ouverte avec la révolution a eu pour effet de refroidir les investisseurs.

S'agissant des infrastructures routières, la stratégie est de réaliser un réseau autoroutier de 1 200 km d'ici 2016. Les autorités se sont engagées à plusieurs projets : la réalisation de plusieurs tronçons d'autoroutes (Oued Zarga-Boussalem, Gabès-Médénine, Médénine-Ras Jedir, Enfidha-Kairouan-Sidi Bouzid-Kasserine-Gafsa), l'élargissement de l'autoroute Hammamet-Enfidha, la construction et la rénovation de 1 220 km de routes, sans

oublier la construction de 760 km de pistes rurales. Les études relatives à la construction du métro de Sfax et du réseau ferroviaire rapide sont en cours. Au niveau des ports, l'intégration de la Tunisie dans les autoroutes maritimes et l'augmentation des parts de marché de la flotte marchande dans le transport des échanges extérieurs sont à l'ordre du jour. Une zone d'activités logistiques devrait être réalisée à Radès ; une zone de services logistiques et industriels devrait être développée dans le port actuel de Zarzis et une zone commerciale et industrielle devrait être créée à Ben Guerdane. Le port en eaux profondes d'Enfidha, un mégaprojet de 3 milliards TND qui doit être aménagé en deux phases, est en cours de réalisation et sera, dans les années à venir, relié au réseau ferroviaire et à l'aéroport international d'Enfidha, dans l'objectif de développer le transport multimodal.

Dans le secteur des TIC, la Tunisie continue ses avancées. Le pays affiche le taux de pénétration d'Internet le plus élevé d'Afrique (à 34 %, contre une moyenne africaine de 9.6 %), le nombre d'utilisateurs ayant augmenté de 3 500 % en dix ans. Un treizième cyberparc TIC est entré en service à Médenine. Depuis mai 2010, Orange exploite une licence de téléphonie fixe et mobile et propose une couverture de réseau 3G+ à très haut débit dans le pays. Le nouvel opérateur a ainsi couvert rapidement 64 % de la Tunisie, devançant les opérateurs Tunisie Télécom et Tunisiana.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la Tunisie accélère les progrès face à l'ampleur des défis. La désertification et la dégradation des écosystèmes dans les zones forestières du Nord, les steppes, les plaines subsahariennes et son littoral de 1 300 km constituent une sérieuse menace pour les ressources halieutiques, en eau et en sol. Les campagnes de sensibilisation et des programmes spécifiques se sont développés pour lutter contre la pollution et la désertification et économiser l'énergie. Par exemple, les superficies agricoles irriguées équipées en techniques d'économie d'eau sont passées de 322 377 hectares en 2006 à 344 412 hectares en 2009. La production biologique a connu une importante augmentation, de 9 000 tonnes en 2002 à 170 000 tonnes en 2008 et 230 000 tonnes en 2009. Les superficies de capteurs solaires pour le chauffage de l'eau devraient atteindre 740 000 mètres carrés à la fin du programme de maîtrise de l'énergie 2008-11. En 2010, *Desertec Industrial Initiative* a signé un projet de production de 500 mégawatts d'électricité verte. La politique de protection de l'environnement est essentiellement financée par les coopérations multilatérales et bilatérales.

La réforme agricole prévoit l'immatriculation foncière de 948 000 hectares ainsi que la liquidation de 15 000 hectares et la restructuration de 50 000 hectares de terres domaniales agricoles, qui appartiennent à l'État. L'objectif est de créer 400 sociétés de mise en valeur et de développement agricole et d'aménager 3 000 parcelles, 1 000 pour les techniciens agricoles et 2 000 pour les jeunes agriculteurs.

Partenaires économiques émergents

Après l'aboutissement du processus de libéralisation des échanges des produits industriels avec l'UE en 2008, la Tunisie cherche de nouveaux partenaires et de nouveaux marchés. La Chine, l'Inde et la Turquie sont les partenaires émergents les plus présents, aussi bien dans les échanges de marchandises que les investissements directs. L'atout principal de la Tunisie tient à sa proximité avec l'UE, le Maghreb arabe et l'Afrique.

Entre 2000 et 2009, les échanges commerciaux (importations plus exportations) ont été multipliés par dix avec la Chine, par cinq avec les Émirats arabes unis et de trois à quatre avec le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, le Koweït et la Turquie. La répartition par produit montre qu'en tant que cinquième producteur mondial de phosphate, la Tunisie exporte surtout des produits chimiques inorganiques et des engrais vers le Brésil, la Chine, l'Argentine, l'Arabie saoudite, l'Inde et la Turquie. Elle importe majoritairement des appareils électriques de Chine et d'Inde, du sel, soufre, chaux et ciments du Koweït et des Émirats arabes unis, du sucre et des sucreries du Brésil et du coton de Turquie. Le solde des échanges commerciaux avec les pays émergents sont négatifs, à l'exception notable de l'Inde depuis 2008. Ce pays d'Asie est en effet le premier importateur mondial d'acide phosphorique. Avec 2.5 millions de tonnes par an, les exportations tunisiennes de produits phosphatés s'élevaient à 721 millions TND en 2008, soit 12 % des importations indiennes - un niveau qui devrait passer à 20 % dès l'année 2011 avec le partenariat mis en place entre les deux pays. Tifert, toute première entreprise privée mixte, constituée de deux entreprises d'État tunisiennes (CPG et GCT) et de deux sociétés indiennes, Gujarat State Fertilizers and Chemicals (GSFC) et Coromandel Fertilizers Limited (CFL), est entrée en activité en juin 2010 sur le site tunisien de Skhira. Le capital de Tifert s'élève à 90 millions TND et l'investissement total du projet, de 225 millions TND, a permis de créer 350 emplois. Cette usine d'acide phosphorique, dotée d'une capacité de production de 360 000 tonnes par an, est destinée à approvisionner les entreprises indiennes.

Le tableau 6 indique que les IDE des pays émergents en Tunisie ont concerné en priorité le secteur des services sur la période 2008/09 mais que le secteur industriel attire le plus grand nombre de pays. La Libye est le seul pays qui a investi massivement dans tous les secteurs tunisiens.

Avec la Turquie, le libre-échange sur les produits industriels est en place depuis novembre 2004 ainsi qu'un abattement progressif des droits de douane sur les produits agricoles. En 2010, 27 entreprises tunisiennes ont été recensées en Turquie. En revanche, avec l'Argentine, le Brésil ou la Chine, les relations bilatérales sont régies par divers accords couvrant différents domaines (diplomatiques, économiques, financiers, techniques, scientifiques ou juridiques). Autrement dit, les droits de douane sont encore très élevés, les partenariats n'en sont qu'à leur démarrage et les coopérations sont limitées. Par exemple, il n'y avait que six entreprises à participation chinoise en Tunisie en 2010 sur un total d'environ 3 000 entreprises étrangères. Les taux de droit de douane et les taxes appliqués par le Brésil atteignaient 80 % pour l'huile et 70 % pour les dattes en 2010, limitant significativement les exportations tunisiennes vers le Brésil.

Avec les Émirats arabes unis, les relations sont plus importantes et beaucoup plus anciennes puisque le premier protocole de coopération économique a été signé en 1975. Malgré l'ajournement des investissements de *Sama Dubai* dans le mégaprojet de la plateforme régionale de services et d'affaires, en raison de la crise financière, plusieurs entreprises émiraties ont continué d'investir en Tunisie. En septembre 2010, le conseil des hommes d'affaires tunisiens dans les pays du Golfe a été créé. La structure vise à développer les échanges commerciaux, les investissements et à favoriser l'emploi de la main d'œuvre tunisienne, notamment des diplômés de l'enseignement supérieur, dans les pays du Golfe.

Contexte politique

Le 14 janvier 2011, Zine El Abidine Ben Ali a abandonné la présidence en quittant son pays, au terme d'un mois de violentes protestations sociales. En accord avec la Constitution, Fouad Mebazaâ, président du parlement sous le régime Ben Ali, assure l'intérim de la présidence et a constitué un gouvernement de transition d'union nationale. L'ancien parti du président Ben Ali, accusé de semer la terreur dans le pays après le 14 janvier, a été dissout. L'état d'urgence décrété après la fuite de Ben Ali devrait être en vigueur jusqu'à l'organisation d'élections libres. Alors que la Constitution prévoit un délai de deux mois pour organiser de nouvelles élections présidentielles, elles n'auront pas lieu avant 2012. Les élections prévues en juillet 2011 ont pour objectif de mettre en place une assemblée constituante devant préparer une nouvelle Constitution. Les défis sont nombreux. Pour accélérer les différents processus, le Parlement, pourtant dominé par l'ex-parti au pouvoir, a adopté en février 2011 une loi permettant au président par intérim de gouverner par décrets-lois. La Tunisie a alors rapidement signé les principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme et à l'abolition de la torture. La Tunisie devait élaborer en 2011 un projet de loi pour accorder aux femmes « des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'acquisition, le changement et la conservation de la nationalité ». Un projet qui pourrait être reporté.

Un profond malaise social, l'absence de libertés et la corruption de l'ancien régime sont à l'origine de la révolution. La politique de lutte contre les organisations islamistes radicales persistait, notamment au prix d'une forte répression des libertés individuelles et d'expression. Certaines organisations non-gouvernementales (ONG) comme la Ligue des droits de l'homme (LDH), Amnesty International, Reporters sans frontières (RSF) ou Human Rights Watch (HRW) dénonçaient régulièrement les lois liberticides, les conditions de détention, les arrestations sommaires et la censure à l'encontre de la presse. La Tunisie est arrivée au 144^e rang sur 165 pays dans l'indice 2010 sur la démocratie (*Democracy Index*) du bureau d'études londonien *Economic Intelligence Unit* (EIU). La révolte de la fin 2010 s'est faite par le biais de la cyberrésistance et des réseaux sociaux, les seuls espaces d'expression libre pour des milliers de jeunes tunisiens. L'armée, en refusant de tirer sur les manifestants, a précipité la fin du régime de Ben Ali. Entre la mi-décembre 2010 et la mi-janvier 2011, le bilan des violences s'est élevé à 200 morts et 500 blessés, surtout à l'intérieur du pays.

La stabilité du régime - élément essentiel de la confiance des investisseurs - a été ébranlée. La Tunisie pourrait perdre sa place de deuxième nation la plus sûre d'Afrique après le Botswana, au *Global Peace Index* de 2010.

Contexte social et développement des ressources humaines

La lutte contre le chômage reste le grand défi sur le plan social. Les OMD devraient être atteints à l'horizon 2015, à l'exception de la cible 16, qui porte sur la création d'emplois pour les jeunes. Le *Rapport 2010 sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) classe la Tunisie au 81^e rang mondial sur 169. Entre 1980 et 2010, l'indice de développement humain du pays a augmenté en moyenne de 1.5 % par an. La pauvreté a beaucoup reculé. Seulement 2.55 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2010.

Les dépenses d'éducation et de santé ont représenté 7.2 % et 3 % du PIB en 2010, respectivement. Le système de santé est très performant et les chiffres ont évolué de façon impressionnante. L'espérance de vie à la naissance était de 74.3 ans en 2010, la malnutrition quasi-nulle et la mortalité infantile de 21 pour 1 000. En outre, le régime de protection sociale en Tunisie est obligatoire et concerne toute la population. Les établissements sanitaires et hospitaliers relevant de l'État offrent des prestations gratuites à tous les citoyens et résidents étrangers.

La Tunisie a misé sur ses ressources humaines pour son développement. Le pays valorise l'enseignement supérieur depuis plusieurs années, en assurant la parité homme-femme et la bonne répartition géographique des universités sur son territoire. L'État finance à hauteur de 75 % les universités et les Instituts universitaires technologiques (IUT) publics. En 2010, 6.2 % de la population adulte tunisienne détenait un diplôme de l'enseignement supérieur, contre une moyenne mondiale de 3.94 %. Dans les 13 universités publiques, les 24 IUT et les 20 universités privées, les taux d'inscription ont fortement augmenté ces dernières années, avec un taux de scolarisation brut qui s'élève à 31 % dans l'éducation supérieure. Malheureusement, le chômage croissant des jeunes diplômés amène à se questionner sur la pertinence des enseignements et l'adéquation de la demande et de l'offre sur le marché du travail. Le coût de l'enseignement supérieur représentait 1.02 % du PIB en 2009, soit 65.41 USD par étudiant, à parité de pouvoirs d'achat.

Le chômage, élevé depuis une dizaine d'années, affiche un taux officiel de 14.2 % en 2010, contre 13.3 % en 2009. Il frappe plus durement les femmes (16 %), les moins de 25 ans (30 %) et les diplômés des universités (20 %). L'enquête de 2010 intitulée « La précarité de l'emploi en Tunisie et ses impacts sur les travailleurs » indique un fort décalage entre les emplois offerts, de qualité moyenne, et les attentes des demandeurs d'emploi, de plus en plus qualifiés. La crise économique en Europe a également limité l'offre de débouchés pour certains diplômés. Beaucoup sont contraints d'accepter des emplois sous-qualifiés et/ou sous-rémunérés, en raison d'un système d'assurance chômage inexistant. Ce phénomène a déclenché le ras-le-bol des jeunes et la révolution. Début 2011, le gouvernement intérimaire a proposé aux jeunes diplômés, chômeurs de longue durée, une allocation mensuelle de 150 TND (77 EUR), la couverture maladie et des réductions dans les transports publics en échange d'un travail à mi-temps dans la fonction publique. En comparaison, le salaire minimum tunisien pour le régime de 40 heures dans le secteur public est de 225 TND. Des solutions de plus long terme restent à trouver.

Au début du mouvement de contestation sociale qui s'est soldé par une révolution, les lycéens, les jeunes et d'autres manifestants sont descendus dans la rue pour protester contre le chômage et le coût trop élevé de la vie, à la suite du suicide d'un jeune à Sidi Bouzid. L'agitation et les violences entre les manifestants et les forces de sécurité ont pris de l'ampleur dans d'autres régions intérieures, avant de s'étendre dans les grandes villes et à la capitale. Les disparités régionales ont aussi été un élément déclencheur de la révolution. Ce n'est pas un hasard si les revendications sociales sont parties de régions reculées, où les taux de chômage et de pauvreté sont plus élevés que dans les régions côtières et touristiques, qui reçoivent plus des deux tiers des investissements publics.